Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260907-0207092026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 31/08/2026
Date d'affichage : 10/09/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28

*Séance **du 7 septembre 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **sept du mois de septembre** à dix-neuf **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . M. MOSSET . Mme BUSIGNIES . M. MORANGE . Mme BARILLOT . M. GILLOT . Mmes GLEMAU . DUCOUDRÉ. M. SOUFFLET . Mmes GUSTAVE . PELOIS. Ms CHARTIE . GUYOMARCH . Mme ESTIVAL . Ms D'HERVÉ . LATOUCHE . Mmes GAUTHIER . CAPLAN .. M. JEANMOUGIN . Mme GÉRARD . Ms . PERRINE . ROSSÉ . Mmes SAHEL-MILLIOZ . QUILLIVIC.

Absents excusés : Mme JAAFAR

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. JORE à M. CHARTIE
Mme GACHOT à M. GILLOT
M. GAULIN-CRESPEL à Mme BARILLOT
M. ICAZE à M. PERRINE

Mme GAUTHIER a été nommée secrétaire.

****

N°02

OBJET : <u>Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales – Modification</u>

Mme la Maire rappelle que par délibération en date du 27 avril 2026, il a été procédé à la nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales.

Ont ainsi été désignés membres de la commission de contrôle des listes électorales, M. Bruno DEMELIN, Mme Loraline GAUTHIER, M. Nicolas PERRINE, Mme Sophie PELOIS et Mme Chahrazzed SAHEL-MILLIOZ.

Or, M. DEMELIN a depuis lors présenté sa démission du Conseil Municipal.

Il convient donc de procéder à une nouvelle nomination afin de le remplacer.

Mme la Maire proposera de ne pas procéder au scrutin secret mais à un vote à main levée pour cette désignation d'un membre de la commission de contrôle des listes électorales (unanimité requise) en remplacement de M. DEMELIN démissionnaire.

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260907-0207092026-DE

A l'unanimité des votes, il est décidé de voter à main levée.

Mme la Maire fait appel aux candidatures et procéder au vote afin que le conseil municipal désigne ce membre de de la commission de contrôle des listes électorales.

M. Félix JEANMOUGIN se porte candidat.

A l'unanimité après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
- décide de nommer M. JEANMOUGIN en remplacement de M. DEMELIN au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat obligatoire sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire, *La secrétaire de séance,*





Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 10/09/2026

La Maire, *La secrétaire de séance,*



